

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne débutante ou expérimentée.
Conducteur permanent ou occasionnel.
Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration...)
Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnes.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire répond au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

3 à 4 jours / 21 ou 28 heures
Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30
6 personnes maximum

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la recommandation R486, les devoirs et responsabilités des conducteurs de PEMP,
- être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, de la ou des PEMP concernées
- être capable d'effectuer, à la prise de poste, l'examen d'adaptation et de positionnement de la PEMP,
- être capable d'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- être capable de mettre en œuvre la PEMP et d'effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés,
- pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,
- obtenir son **CACES®**, dans la ou les catégories concernées.
- Obtenir son attestation de formation harnais dans le cadre d'une utilisation de PEMP uniquement

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 1 jour

- Le rôle et les responsabilités du conducteur de PEMP.
- La classification, la technologie et les caractéristiques des différents Types de PEMP.
- La réglementation, la normalisation et les textes de la CNAMTS.
- Les consignes d'utilisation et de sécurité et de port du harnais de sécurité
- Les contrôles périodiques, la stabilité des PEMP.
- Les généralités sur le système élévateur, les manœuvres de secours.

Formation pratique: 1 jour à 2 jours

- Entraînement au port des EPI contre les chutes de hauteur
- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste –
- Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE - DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter
Tarif Intra entreprise : nous consulter
Lieu en Inter-entreprises : Corbeil Essonnes
Dates : cf planning de nos stages Inter à Corbeil Essonnes
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis : 1 journée

- **Test CACES ®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est AMG Formation**(certificat INRS N° D-613-01) **1 journée**)
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement + une attestation de présence et de réalisation ainsi qu'une attestation de formation au port du harnais de sécurité sur PEMP seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -
Validité certification : Date enregistrement 15/12/2024 | fin validité : 18/12/2029

A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie A : PEMP à élévation verticale - RS 7000 B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A catégorie C : Conduite hors production des PEMP - RS 7002